vent du téléphone passé une certaine mesure.

M. LEMIEUX: J'admets jusqu'à un certain point l'à-propos des observations de l'honorable député relativement aux téléphones et aux télégraphes. Mais je crois qua la commission des chemins de fer a dans le moment des pouvoirs suffisamment étendus pour les difficultés que nous éprouvons quant au prix de ces services. Une question qui, selon moi, est plus urgente, c'est celle des câblogrammes à bon marché.

A cet égard, je désire citer un des directeurs de l'opinion publique mondiale sur cette question, M. Henniker Heaton qui, pendant vingt-cinq ans, a siégé à la chambre des communes d'Angleterre, et vient d'être créé baronnet, à cause des grands services rendus au système postal de la Grande-Bretagne et des colonies et touchant le dégrèvement des dépêches télé-graphiques. Dans un discours prononcé

il y a vingt-cinq ans, il disait:

La transmission économique des câblogrammes est la clef de tous les proplèmes réellement importants qui se dressent devant nos hommes d'Etat et nos marchands. Elle supprime les distances, abolit les retards, jette un pont sur l'océan, se moque des tempêtes, crée le commerce; elle nourrit les sympathies des individus et des groupes ethniques, centuple notre force, nous permet de masser nos ressources collectives sur le point menacé. La poste est le méca-nisme de la pensée. Mais l'électricité est la pensée elle-même en action, le feu vivant qui fait évoluer les roues massives. A cette heure de l'histoire mondiale, en présence de la stratégie perfectionnée employée pour capturer le comerce, la nation qui fait le meilleur usage des applications de l'électricité, suivant ses besoins spéciaux et les circonstances, sera suprême.

Puis, sir Henniker Heaton trace ce sombre tableau de la situation commerciale des câbles sous-marins:

L'électricité a été accaparée par un syndicat de capitalistes retors, à l'instar des syndicats de l'eau-de-vie, de la bière et autres produits. Le pauvre le sait, cette force subtile est répandue dans toute la nature, elle pénètre même son propre corps, et la nature a voulu que cette force fût le commun héritage de l'humanité. Il entend bien le roulement du tonnerre se répercuter à travers les collines; il recule devant l'éclair; il est exposé à l'orage qui suit. Mais s'il veut se servir des merveilleux pouvoirs de ce fluide présent partout, pour envoyer un message de suprême importance, on ne tarde pas à lui rappeler que ce luxe n'est pas fait pour des gens de son espèce: il désire peut-être informer son rioux par son le contract de la contract de vieux père qu'il est un des rares passagers échappés au naufrage; que le brave vieillard attende que la poste lui apporte la nouvelle.

Ces deux extraits nous donnent la quintessence de la question à l'étude, et c'est là un problème qui, depuis nombre d'années, fait l'objet des préoccupations de nos

hommes d'Etat au Canada et en Grande-Bretagne. Je pourrais rappeler au ministre des Postes qui. à ce titre, est appelé à surveiller le service des câbles sous-marins, dans la faible mesure où ce service s'exploite au Canada, que la conférence impériale de l'an dernier et la conférence de la presse d'il y a trois ans, ont exhorté les autorités britanniques à user de leur influence auprès des compagnies de câbles sous-marins pour accorder à un public, si longtemps éprouvé, cette réforme tant désirée, le dégrèvement des frais des câblogrammes.

Depuis cinq ans au moins, le ministère des Postes au Canada, et je puis ajouter à l'époque où la direction en était confiée à sir William Mulock, a souvent rappelé aux autorités britanniques la nécessité de coonérer avec le Canada en vue d'obtenir le dégrèvement de ces tarifs. Enfin, en décembre dernier, nous avons reçu un câblogramme, adressé par le ministre actuel des postes en Grande-Bretagne au ministre des Postes au Canada, et dont voici le texte:

Pour messages remis à tout instant jusqu'à minuit, ce soir (jeudi), pour livraison, samedi au matin, prix pour 20 mots, \$1.50 et 30 cents pour chaque cinq mots supplémentaires ou fraction de cinq mots. Lettres fin-de-semaine, messages remis jusqu'à minuit samedi, pour livraison le mardi matin suivant, le prix pour 30 mots est de \$1.50, et 25 cents pour chaque cinq mots supplémentaires ou fraction de cinq

Quand le ministre communiqua ce message à la Chambre, je le félicitai sincèrement du succès obtenu par le ministère des Postes au Canada. d'autant plus que, avant qu'il eût pris ce portefeuille, j'avais moi-même ainsi que l'avait fait mon prédécesseur, sir William Mulock, demandé avec instance ce dégrèvement. Mais, comme je le remarquais l'autre jour, ce n'est là qu'un premier versement et nous devons nous attondre de la comme de attendre à un meilleur traitement de la part des compagnies de câbles sous-marins; sinon, il reste un dernier remède à appliquer, la création d'un câble d'Etat.

Le député de Lambton-est (M. Armstrong) nous a fait l'historique du monopole des câbles sous-marins. Il serait peutêtre intéressant de savoir combien il y a de compagnies qui font leur exploitation au Canada. Il y a actuellement cinq compagnies de câbles sous-marins entre la Gran-de-Bretagne, le Canada et les Etats-Unis: la compagnie Anglo-Américaine, la Direct-United-States, la compagnie Française, la Western-Union et la Commercial-Cable. Les deux premières sont des compagnies britanniques, la troisième est française et les deux dernières sont des Etats-Unis. Il y a dix-sept câbles exploités par les cinq compagnies. Il est arrivé dernièrement un fait fort singulier à l'époque même ou le minis-

M. ARMSTRONG.